

<b>Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>  <b>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	 <b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> <small>RIOM LIMAGNE &amp; VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> <b>10 octobre 2023</b>		<b>N :</b>	<b>2023-53</b>
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 13 - Votants : 16			

L'an deux mille vingt-trois, le 18 octobre à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 10 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN. Vice-Présidente.

**Etaient présents :** Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES, Mme Anne-Marie CHARLES, M Jean-Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Michèle GRENET, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET (procuration de Mme MARTINHO), M André MAGNOUX (procuration de M JOUIN), M Didier MICHEL, Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON.

**Absents excusés :** M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAIN, M Jean DANIEL, M Roland GRENET, M Fabrice JOUIN (procuration à M MAGNOUX), Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Corinne MARTINHO (procuration à M MAGNET), M Didier MIGNE, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER.

#### Budget Portage de repas 2024

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget du service de portage de repas pour l'exercice 2024.

Le budget est arrêté en section de fonctionnement à 910 161 € et en section d'investissement à 5 800 €.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Repas : 10,35 € TTC.
- Pain : 0.50 € TTC
- Pain supplémentaire : 0,35 € TTC
- Potage : 1,05 € TTC.
- Plat garni : 4,35 € TTC.
- Légumes : 1,60 € TTC.



Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le budget pour l'exercice 2024 ainsi que les tarifs du service de portage de repas.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président, par délégation

Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

